

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 18 décembre 2020 à 19h00 le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque dûment convoqué par voie dématérialisée s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Eugène Le Roy avec une assistance restreinte sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

**Date de convocation du conseil municipal : 14 DECEMBRE 2020**

**PRESENTS** : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mr Jean-Paul DUTARD, Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mme Nicole GALLOIS, Mrs Jean-Marie PANAZOL, Serge OULHEN, Mme Annie BEYDON, Mme Henriette ROCHE, Mmes Sophie DAL'PAN, Frédérique CONSTANCEAU, Mrs Sébastien DUREY, Pierre CABOS, Mme Joëlle CYPRIK-DUVERNEUIL

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Mme Coralie JUGE (procuration à Mme Annie BEYDON), Mr Serge NAWROT (procuration à Mr Jean Paul DUTARD)

**ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION** : Mr Frédéric DELRIEUX

**ABSENTS** : Mr Michel TOMAS

Mme Annie BEYDON a été élue secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2020.

### 1-DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

-Monsieur Jacques BREDECHE, Trésorier, présente au Conseil municipal les décisions modificatives relatives au budget du lotissement.

Adoption à l'unanimité par le Conseil municipal.

-Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de la subvention communale versée au budget annexe 'Pôle Santé et Commercial' soit 4920 € pour équilibrer ce budget compte tenu que le règlement des premiers loyers débute en décembre 2020.

### 2-POLE SANTE ET COMMERCIAL

A l'unanimité, le Conseil municipal :

-approuve la mise en place des crédits-baux établis au profit de la SCI PASADAPHARM et de la SCI MAISON DE SANTE DE CHATEAU L'EVEQUE pour une durée de quinze ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;

-la constitution de servitudes pour les surplombs de toiture,

-l'avenant du bureau de contrôle VERITAS relatif au contrôle technique pour les travaux soit 3000 € HT.

### 3-ETUDE DU BOURG : CONVENTION CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT (CAUE)

Le projet de convention pour l'étude du bourg établi par le CAUE s'élève à 4500 €.

Adoption à l'unanimité.

#### **4-DECLARATIONS PREALABLES POUR EDIFICE DE CLOTURES ET AUTORISATIONS DE DEMOLIR**

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'instaurer l'obligation d'un permis de démolir avant tout travaux de démolition et décide de maintenir les déclarations d'alignement pour tout type de clôtures.

#### **5-PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE A HAUTEUR DE 70 % DES TITRES DE TRANSPORT SNCF DES LYCEENS, DES ETUDIANTS ET DES APPRENTIS**

Afin de favoriser l'accès au train et maintenir la gare, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge à hauteur de 70 % les titres de transport SNCF des lycéens, des étudiants et des apprentis.

#### **6-SERVICES PERISCOLAIRES : AIDE EXCEPTIONNELLE**

Compte tenu du contexte économique actuel, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir le pouvoir d'achat des parents d'élèves en participant totalement ou partiellement aux frais des services périscolaires (cantine et garderie) pour le mois de décembre 2020, pour les familles au plus bas revenus.

#### **7-ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN APPARTENANT A UN PARTICULIER**

Pour créer un fossé qui recueillera et évacuera les écoulements d'eau, route des Boigettes, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'acquérir une partie de terrain appartenant à un particulier.

#### **8-SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'un montant de 50 € à l'Institut Richemont situé à Cherves Richemont, Département des Charentes, ou est scolarisée un enfant de la commune.

#### **9-ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE**

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve l'encaissement d'un chèque de la SAUR pour un montant de 18,02 € relatif au remboursement de la facture eau concernant le pôle santé et commercial pour le salon de coiffure.

#### **POINTS INFORMATIFS :**

##### **-REGULARISATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN**

Il s'agit d'un oubli relatif à une parcelle située à proximité du restaurant scolaire et de l'espace Joël Jeannot. Le Conseil municipal demande aux propriétaires de faire une offre pour un éventuel achat par la collectivité.

##### **-DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE D'UNE COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

Les membres du Conseil municipal donne un avis défavorable à la demande d'une participation financière au fonctionnement d'un établissement scolaire situé sur le territoire de la ville de Boulazac Isle Manoire ou est scolarisé un enfant de la commune.

##### **-MARCHE DOMINICAL**

Le marché dominical se déroulera début janvier sous la halle commerciale, route du Royer.

##### **-MAISON France SERVICES**

Dans le cadre de la labellisation de la Maison France Services, une convention sera établie avec les services de la Préfecture dès que les formations des agents de la commune dédiée à ce service seront terminées.

### **-VACANCES SPORTIVES**

En 2021, le dispositif d'animation 'vacances sportives' sera mis en place par le Conseil Départemental sur la commune ; il permettra ainsi à la collectivité partenaire de bénéficier chaque année d'un stage de deux jours pour les enfants (8 à 11 ans) et d'une journée pour les adolescents (12 à 15 ans).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **-MARCHE DE NOEL**

Il se déroulera le DIMANCHE 20 DECEMBRE 2020 DE 9h00 à 17h00, rue d'Angoulême dans le strict respect des consignes sanitaires liées au COVID 19.

Une trentaine d'exposants seront présents.

#### **-SUBVENTIONS LEADER**

Le Comité de Programmation LEADER a donné un avis favorable pour les dossiers suivants :

Aménagement d'une halle commerciale couverte (37500 €) et Aménagement Paysagers des Espaces publics en centre-bourg (25000 €)

#### **-GRAND PERIGUEUX**

Lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des sujets importants concernant la commune ont été abordés notamment sur le pacte de gouvernance, le lissage du prix de l'eau et également la participation financière de la commune pour l'aide aux loyers des commerces de notre collectivité qui ont été fermés administrativement en novembre.

#### **-FORMATIONS DE SENSIBILISATION A LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE**

Des élus ont participé à ces réunions au SMD3 ; d'autres formations sont prévues en 2021.

Une forte communication devra être mise en place

#### **-REMERCIEMENTS :**

Des familles remercient le Conseil municipal pour le dépôt de chrysanthèmes sur les tombes de leurs défunts respectifs.

#### **-FERMETURE DE LA MAIRIE : les samedis 26 DECEMBRE 2020 ET LE 2 JANVIER 2021**

Fin de la séance : 21h40